

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle
Bureau international



(43) Date de la publication internationale
2 mars 2006 (02.03.2006)

PCT

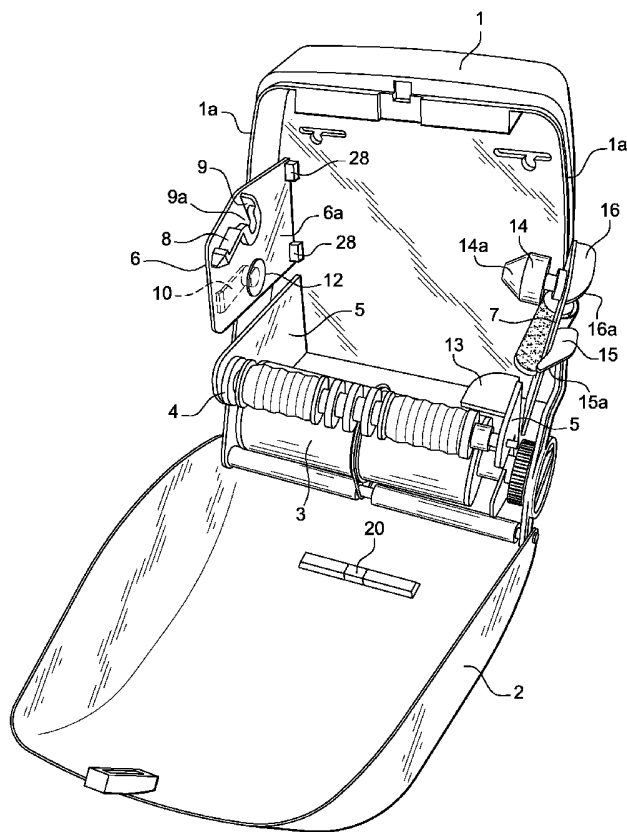
(10) Numéro de publication internationale
WO 2006/021701 A1

- (51) Classification internationale des brevets⁷ :
A47K 10/36
- (21) Numéro de la demande internationale :
PCT/FR2005/050509
- (22) Date de dépôt international : 28 juin 2005 (28.06.2005)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication : français
- (30) Données relatives à la priorité :
0451830 10 août 2004 (10.08.2004) FR
- (71) Déposant et
(72) Inventeur : **GRANGER, Maurice** [FR/FR]; 17 rue Marcel Pagnol, F-42270 SAINT PRIEST EN JAREZ (FR).
- (74) Mandataire : **DUPUIS, François**; Cabinet Laurent & Charras, 3, place de l'Hôtel de Ville, B.P. N° 203, F-42005 SAINT ETIENNE CEDEX 1 (FR).
- (81) États désignés (*sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible*) : AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PG, PH, PL, PT, RO, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, SY, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.
- (84) États désignés (*sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible*) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM,

[Suite sur la page suivante]

(54) Title: DEVICE FOR LOADING ROLLS OF WIPING MATERIALS IN AN AUTOMATIC-STRIP-CUTTING DISPENSER

(54) Titre : DISPOSITIF DE CHARGEMENT DE BOBINES DE MATERIAUX D'ESSUYAGE DANS UN APPAREIL DE DISTRIBUTION A COUPE AUTOMATIQUE DE BANDES DE MATERIAUX



(57) Abstract: The invention relates to a device for loading rolls (B) of wiping materials in an automatic-strip-cutting dispenser of the type that comprises a casing (1) which receives a cover (2) that is articulated at the lower part thereof. The lower part of the casing receives a drum with a pressure roller cutting device being disposed between lower flanges (5) and upper roll-supporting flanges (6, 7). The invention is characterised in that the device comprises: first means (8, 13) for placing the roll in a pre-positioning phase opposite the upper flanges (6, 7) which are designed to support same, and second means (9, 14) for maintaining the roll between the upper flanges (6, 7) when the cover is being closed which causes the roll to be transferred from one position to the other owing to the arrangement and articulation of the upper flanges (6, 7) by means (10, 15, 16) acting against the cover (2), in order to enable said transfer and the subsequent automatic dispensing and cutting of the strip of material.

(57) Abrégé : Le dispositif de chargement de bobines (B) de matériaux d'essuyage dans un appareil de distribution à coupe automatique de bandes de matériaux, l'appareil étant du type comprenant un carter (1) récepteur d'un couvercle (2) articulé dans la partie inférieure, ledit carter recevant, dans sa partie basse, un tambour avec dispositif de coupe rouleau presseur disposé entre des flasques inférieurs (5), et des flasques supérieurs (6,

[Suite sur la page suivante]

WO 2006/021701 A1



ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, MC, NL, PL, PT, RO, SE, SI, SK, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale

7) porte-bobine, est remarquable en ce qu'il comprend des premiers moyens (8, 13) permettant la mise en place de la bobine dans une phase de pré-positionnement en regard des flasques supérieurs (6, 7) destinés à la supporter, et des seconds moyens (9, 14) autorisant la tenue de la bobine entre les flasques supérieurs (6, 7) lors de la fermeture du couvercle qui provoque le transfert de la bobine d'une position à l'autre grâce à l'agencement et articulation desdits flasques supérieurs (6, 7) par des moyens (10, 15, 16) à rencontre du couvercle (2) pour réceptionner ce transfert et autoriser ensuite le fonctionnement automatique de la distribution de la bande de matériau et sa coupe.

DISPOSITIF DE CHARGEMENT DE BOBINES DE
MATERIAUX D'ESSUYAGE DANS UN APPAREIL DE
DISTRIBUTION A COUPE AUTOMATIQUE DE BANDES DE
MATERIAUX

5

L'invention se rattache au secteur technique des appareils de distribution de bandes de matériaux, à coupe automatique, autorisant le prélèvement de bandes de matériaux après traction sur l'extrémité débordante du carter de l'appareil par l'utilisateur.

10

Le demandeur a développé depuis une trentaine d'années de nombreux appareils de distribution de bandes de matériaux, à coupe automatique ou semi automatique, établis à partir de bobines enroulées serrées permettant une distribution de plusieurs centaines de bandes à un format pré-établi. En situation de chargement, et donc avant la première utilisation, des bobines de ce type ont un diamètre de l'ordre de 20 cms, et leur poids est élevé dépendant de la nature du matériau enroulé et devant être distribué.

20

Les appareils du demandeur, exploités au plan international, sont du type comprenant, à partir d'un carter, des flasques latéraux agencés pour recevoir des embouts avec doigt débordant intégrés dans le mandrin support du matériau, des flasques support d'un tambour à l'intérieur duquel est prévu le dispositif de coupe. D'autres mécanismes sont également incorporés selon les spécificités de chaque appareil, mais ne sont pas décrits dans la présente demande dont l'objet est sans rapport avec eux. Un couvercle de protection est monté articulé à la base dudit carter et a pour fonction d'autoriser l'accès à l'intérieur de l'appareil pour son chargement

25

en une nouvelle bobine de matériau, ou pour toute intervention de maintenance si nécessaire. Ledit couvercle n'a eu qu'une fonction particulière dans les appareils développés par le demandeur à travers les nombreux brevets déposés et délivrés, et plus spécifiquement par rapport au chargement de la bobine, à savoir faire pénétrer partiellement la bande de matériau tirée entre le tambour et le rouleau presseur pour faciliter l'amorce de chargement.

Par ailleurs, pour faciliter le chargement, le demandeur a prévu, dans certaines réalisations, la possibilité d'avoir des flasques porte bobines articulés afin de dégager la zone d'ouverture et de positionnement de la bobine entre lesdits flasques. Cette mise en œuvre nécessite néanmoins que l'opérateur présente la bobine devant être changée face aux dits flasques en la tenant ou la soutenant d'une main, et présenter ensuite par l'autre main les embouts de la bobine face aux flasques porteurs, en vue de leur introduction dans le mandrin de la bobine.

Cette démarche ne pose pas de problème majeur de chargement ce qui est confirmé par les conditions d'exploitation de plusieurs millions d'appareils de ce type à travers le monde.

Il y a lieu d'observer que les appareils distributeurs de matériaux d'essuyage développés par la concurrence sont aussi du même type exigeant des interventions spécifiques de l'opérateur dans le même esprit que celui indiqué initialement dans la présente description, cela étant du au fait partiellement que certains brevets du demandeur relèvent du domaine public et que certains tiers en ont utilisé le principe.

Il y a donc lieu de considérer, à la connaissance du demandeur, qu'il y a une certaine similitude de chargement des bobines, les différenciations s'effectuant au niveau d'autres dispositions, telles que la coupe.

5 Ceci étant, le demandeur qui est en constante recherche d'amélioration et d'optimisation du fonctionnement de ses appareils distributeurs de matériau d'essuyage, s'est orienté sur les conditions de chargement de ses appareils pour en améliorer et optimiser encore l'utilisation.

10

La démarche du demandeur a ainsi été de rechercher encore une simplification du chargement de l'appareil de telle sorte que l'utilisateur n'ait qu'une intervention minimale à effectuer pour le chargement de la bobine dans l'appareil distributeur, cette intervention consistant à poser la bobine dans l'appareil uniquement sans autres interventions manuelles.

15

Cette démarche nouvelle avec un objectif à atteindre d'un chargement automatique de la bobine dans l'appareil apparaît simple et facile à mettre en œuvre à première vue. En pratique, et par rapport aux conditions d'utilisation de ces appareils, il fallait que la solution apportée soit extrêmement fiable, ne renchérisse pas les coûts de fabrication par rapport à l'avantage à obtenir. Il fallait aussi tenir compte du poids de la bobine qui, en situation de charge, pèse plusieurs kilogrammes.

20

Par rapport à l'objectif recherché et des contraintes existantes, la solution apportée par le demandeur répond à l'ensemble de ces conditions.

25

Selon une première caractéristique, le dispositif de chargement de bobines de matériaux d'essuyage dans un appareil de distribution à coupe automatique de bandes de matériaux, l'appareil étant du type comprenant un carter récepteur d'un couvercle articulé dans la partie inférieure, ledit carter recevant, dans sa partie basse, un tambour avec dispositif de coupe rouleau presseur disposé entre des flasques inférieurs, et des flasques supérieurs porte-bobine, est remarquable en ce qu'il comprend des premiers moyens permettant la mise en place de la bobine dans une phase de pré-positionnement en regard des flasques destinés à la supporter, et des seconds moyens autorisant la tenue de la bobine entre les flasques lors de la fermeture du couvercle qui provoque le transfert de la bobine d'une position à l'autre grâce à l'agencement et articulation desdits flasques par des moyens à l'encontre du couvercle pour réceptionner ce transfert et autoriser ensuite le fonctionnement automatique de la distribution de la bande de matériau et sa coupe.

Selon une autre caractéristique, les deux flasques support de la bobine sont aménagés et positionnés pour être articulés d'une position initiale hors chargement en débordement extérieur des parois latérales du carter récepteur et sous l'action de fermeture du couvercle pour être rentrés intérieurement dans le volume du carter dans un plan sensiblement au dessus des flasques porte tambour et du mécanisme de coupe, l'action de relevage du couvercle entraînant la poussée vers l'arrière du carter de la bobine de matériau, la mise en place desdits flasques en position perpendiculaire au fond du carter et le transfert et positionnement final de la bobine sur les flasques et son maintien.

Ces caractéristiques et d'autres encore ressortiront bien de la suite de la description.

Pour fixer l'objet de l'invention illustrée d'une manière non
5 limitative aux figures des dessins où :

- la figure 1 est une vue en perspective d'un appareil distributeur de matériau d'essuyage à coupe automatique incluant le dispositif de chargement selon l'invention.
- 10 - la figure 2 est une vue partielle de côté illustrant l'aménagement extérieur du flasque gauche support de bobine.
- la figure 3 est une vue de dessus du flasque de la figure 2.
- la figure 4 est une vue partielle de côté illustrant l'aménagement extérieur du flasque droit support de bobine.
- 15 - les figures 5 et 6 sont des vues de face illustrant le dispositif de chargement de la bobine respectivement en phase de présentation préalable de la bobine, couvercle ouvert, puis en phase de chargement, après fermeture du couvercle. Pour faciliter la compréhension du dessin, le couvercle n'est pas représenté mais des
20 flèches sont représentées pour exposer son action.

Afin de rendre plus concret l'objet de l'invention, on le décrit maintenant d'une manière non limitative illustrée aux figures des dessins.

25 L'appareil distributeur de matériaux d'essuyage, pour essuie-mains, papier toilette, enroulés en bobine, est référencé dans son ensemble par (A). Il comprend de manière connue un carter (1), récepteur d'un couvercle (2) articulé dans la partie inférieure avec un moyen de verrouillage du type à

clé. Ce carter reçoit, dans sa partie basse, un tambour (3) incluant un dispositif de coupe à lame articulée, un rouleau presseur (4) et des moyens connus de lancement du tambour lorsque l'opérateur saisit l'extrémité débordante de la bande de matériau enroulée en bobine (B) sortant par une fente établie entre le carter et le couvercle en partie basse de l'appareil. Le carter reçoit aussi dans un plan inférieur des flasques (5) support du tambour (3) et des mécanismes qui y sont associés.

Le carter reçoit, dans son plan supérieur, au dessus des flasques (5) porteur du tambour et du rouleau presseur, deux autres flasques (6 – 7) support de la bobine (B) de matériaux d'essuyage à distribuer.

L'invention vise donc un dispositif de chargement de ladite bobine (B) de matériaux d'essuyage, ce dispositif incluant des premiers moyens permettant la mise en place de la bobine dans une phase de pré-positionnement en regard des flasques (6 – 7) destinés à la supporter, et des seconds moyens autorisant la tenue de la bobine entre les flasques (6 – 7) lors de la fermeture du couvercle qui provoque le transfert de la bobine d'une position à l'autre grâce à l'agencement et au fonctionnement desdits flasques (6 – 7) pour réceptionner ce transfert et autoriser ensuite le fonctionnement automatique de la distribution de la bande de matériau et sa coupe.

A cet effet, selon l'invention, les deux flasques (6 – 7) support de la bobine (B) sont aménagés et positionnés pour être articulés d'une position initiale hors chargement en débordement extérieur des parois latérales (1a) du carter récepteur et sous l'action de fermeture du couvercle (2) pour être rentrés intérieurement dans le volume du carter dans un plan sensiblement

au dessus des flasques (5) porte tambour et du mécanisme de coupe et
rouleau presseur, l'action de relevage du couvercle (2) entraînant la poussée
vers l'arrière du carter de la bobine de matériau, la mise en place desdits
flasques (6 – 7) en position perpendiculaire au fond du carter et le transfert
5 et positionnement final de la bobine (B) sur les flasques (6 – 7) et son
maintien.

Plus particulièrement, le flasque (6), appelé flasque gauche en
regardant l'appareil représenté figure 1, se présente sous la forme d'une
10 plaque dont la base (6a) est susceptible d'une flexibilité ou articulation par
rapport à des plans (28) formés en saillie ou conformés avec le fond du
carter. La flexibilité du flasque (6) peut être donnée de toute manière
appropriée, celui-ci peut, le cas échéant, présenter une aile perpendiculaire à
son plan principal et être solidaire du carter. Le matériau constitutif dudit
15 flasque est ainsi choisi pour autoriser cette flexibilité. Un ressort de rappel
peut être aussi prévu en étant fixé à partir du carter. En situation initiale,
ledit flasque (6) est en situation de débordement latéral par rapport à la
paroi latérale du carter (1). Le flasque (6) est agencé avec un premier moyen
autorisant le pré-positionnement de la bobine (B) de matériaux, un second
20 moyen autorisant la réception de la bobine en situation de chargement et un
troisième moyen autorisant le basculement du flasque lors de la fermeture
du couvercle.

Le flasque (6) inclut tout d'abord, côté intérieur, un premier moyen
25 (8) autorisant le pré-positionnement de la bobine. Ce moyen est établi dans
la partie avant supérieure du flasque avec une forme en barrette (8a)
formant plan d'appui et de roulement en étant sensiblement incliné vers
l'avant avec une partie en forme de bec (8b) et de retenue. En pratique,

l'embout (19) disposé dans le mandrin (20) de la bobine (B) présente un appendice (19a) en prolongement qui vient en appui sur la face supérieure de ladite barrette et contre le bec (8b). Le flasque (6) comprend dans le prolongement de cette barrette (8) en arrière le second moyen (9) qui sert à la réception de la bobine à partir de son embout. Ce second moyen (9) a une configuration profilée en U dont l'ouverture (9a) se trouve dans le prolongement de la barrette. La profondeur de cette partie en U est établie de telle sorte que la bobine soit parfaitement horizontale en phase d'utilisation. Le flasque (6) comprend un troisième moyen (10) disposé côté extérieur du flasque et susceptible de coopérer avec la paroi latérale du couvercle lors de son relèvement. Ce troisième moyen (10) est établi sous la forme d'une patte flexible dont l'extrémité avant (10a) est solidarisée au flasque (6) par tous moyens de liaison et elle présente ainsi une branche (10b) s'écartant vers l'extérieur par rapport à la paroi en regard du flasque en venant en débordement du plan défini par la paroi latérale du carter. Cette patte (10) présente à son extrémité libre un bossage (10c) orienté côté flasque (6) qui constitue le support d'un ressort (11) de rappel monté, par sa première extrémité (11a), sur le bossage et dont l'autre extrémité (11b) est centrée et fixée sur un disque (12) disposé sur le flasque (6).

20

La mise en œuvre et fonctionnement seront explicités par la suite.

L'appareil distributeur est aménagé de l'autre côté (côté droit en regardant la figure 1) de la manière suivante.

25

Tout d'abord, sur le flasque (5) support du tambour est disposée une plaque horizontale (13) solidarisée audit flasque de toute manière appropriée, et se situant dans un plan en dessous du moyen (8) disposé sur

le flasque (6). Cette plaque horizontale (13) a pour fonction de servir d'appui à la bobine de matériau en phase de pré-chargement.

5 Le flasque (7) droit est agencé dans sa partie supérieure pour recevoir de manière connue un embout (14) à tête conique (14a) susceptible de s'engager et s'ajuster dans le mandrin de la bobine. Cet embout (14) est fixé sur le flasque (7) de toute manière appropriée tout en étant libre en rotation pour tourner lors du dévidage de la bobine. Le flasque (7) peut ainsi être agencé d'une manière décrite précédemment dans l'un des brevets du
10 demandeur avec un rouleau (15) monté incliné destiné à être en contact avec la spire extérieure de la bobine de matériau pour assurer une fonction anti-boucle.

Le flasque (7), selon l'invention, est agencé sur son côté extérieur
15 (7a) avec, au moins une, et de préférence deux pattes (15 – 16) profilées parallèles venant en débordement avant et présentant un profil extérieur curviligne (15a – 16a) formant rampes. Le flasque (7) permet la fixation d'un ressort de rappel (17) sous forme d'un ressort dont une extrémité (17a) est solidaire du flasque et l'autre (17b) de la paroi en regard du carter. Ainsi,
20 en situation de détente du ressort (17), le flasque (7) est basculé vers l'extérieur en débordement du carter, et ce lorsque le couvercle est abaissé. Les pattes (15 – 16) peuvent être fabriquées avec le flasque (7) correspondant et être monobloc.

25 Il convient dès lors, en se référant aux figures 5 et 6, d'expliquer le mode de chargement de l'appareil.

Figure 5, en situation d'ouverture du couvercle, les deux flasques (6 – 7) sont basculés vers l'extérieur selon des angulations α et β par rapport aux parois latérales du carter. L'opérateur saisit une bobine de matériau (B) et peut ainsi la présenter d'une part sur le moyen (8) sous forme de barrette et mettant en appui l'appendice de l'embout sur la barrette, et de l'autre en laissant en appui la bobine sur la plaque (13). Dans cette situation préalable de chargement, la bobine est en position inclinée, comme cela est illustrée figure 5. Avantagement, l'appendice de l'embout vient en butée contre la partie bec (8b) de la barrette. La bobine est correctement pré-positionnée.

10

Pour le chargement de la bobine, il suffit de relever le couvercle de l'appareil. Celui-ci, par ses parois latérales, va venir de chaque côté respectivement en contact avec la patte (10) du flasque (6) et avec les formes en rampes (15a – 16a) des pattes (15 – 16) du flasque (7). En relevant le couvercle, ce dernier, par sa face de fond intérieur, pousse la bobine (B) vers l'arrière, et celle-ci roule par l'embout sur la barrette (8). Les deux flasques sont progressivement rentrés à l'encontre des différents moyens élastiques (11 – 17) jusqu'à venir en position perpendiculaire par rapport au plan arrière du carter. Simultanément à cette action, la bobine se soulève de par l'engagement de l'embout (14) à tête conique dans le mandrin support de bobine, en libérant la plaque horizontale (13), et l'appendice par roulement tombe dans le profil en U du moyen (9). On obtient un positionnement de la bobine, comme représenté figure 6. Il suffit à l'opérateur de placer l'extrémité libre de la bobine entre le tambour et le rouleau presseur pour effectuer la mise en route prête à la distribution de formats de bandes de matériaux. Avantagement, une patte (20) conformée sur le couvercle vient en contact et poussée de la bande de matériau en vue de la pré-introduire entre le tambour et le rouleau presseur.

25

Ainsi, selon l'invention, le chargement est très aisé à réaliser par l'opérateur qui a juste à pré-positionner la bobine, comme représenté figure 5, sans autre manipulation particulière.

REVENDICATIONS

5 -1- Dispositif de chargement de bobines (B) de matériaux d'essuyage dans un appareil de distribution à coupe automatique de bandes de matériaux, l'appareil étant du type comprenant un carter (1) récepteur d'un couvercle (2) articulé dans la partie inférieure, ledit carter recevant, dans sa partie basse, un tambour avec dispositif de coupe rouleau presseur disposé entre des flasques inférieurs (5), et des flasques supérieurs (6 – 7) porte-bobine, 10 **caractérisé en ce qu'il** comprend des premiers moyens (8 – 13) permettant la mise en place de la bobine dans une phase de pré-positionnement en regard des flasques (6 – 7) destinés à la supporter, et des seconds moyens (9 – 14) autorisant la tenue de la bobine entre les flasques (6 – 7) lors de la fermeture du couvercle qui provoque le transfert de la bobine d'une position 15 à l'autre grâce à l'agencement et articulation desdits flasques (6 – 7) par des moyens (10 – 15 – 16) à l'encontre du couvercle (2) pour réceptionner ce transfert et autoriser ensuite le fonctionnement automatique de la distribution de la bande de matériau et sa coupe.

20 -2- Dispositif de chargement de ladite bobine (B) de matériaux d'essuyage, **caractérisé en ce que** les deux flasques (6 – 7) support de la bobine (B) sont aménagés et positionnés pour être articulés d'une position initiale hors chargement en débordement extérieur des parois latérales (1a) du carter récepteur et sous l'action de fermeture du couvercle (2) pour être rentrés 25 intérieurement dans le volume du carter dans un plan sensiblement au dessus des flasques (5) porte tambour et du mécanisme de coupe, l'action de relevage du couvercle (2) entraînant la poussée vers l'arrière du carter de la bobine de matériau, la mise en place desdits flasques (6 – 7) en position

perpendiculaire au fond du carter et le transfert et positionnement final de la bobine (B) sur les flasques (6 – 7) et son maintien.

5 -3- Dispositif, selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** le flasque (6) se présente sous la forme d'une plaque dont la base (6a) est susceptible d'une flexibilité ou articulation par rapport au carter et qui, en situation initiale, est en situation de débordement latéral par rapport à la paroi latérale du carter (1),

10 **et en ce que** le flasque (6) est agencé avec un premier moyen autorisant le pré-positionnement de la bobine (B) de matériaux, un second moyen autorisant la réception de la bobine en situation de chargement et un troisième moyen autorisant le basculement du flasque lors de la fermeture du couvercle.

15 -4- Dispositif, selon la revendication 3, **caractérisé en ce que** le flasque (6) inclut, côté intérieur, un premier moyen (8) autorisant le pré-positionnement de la bobine, ce moyen étant établi dans la partie avant supérieure du flasque avec une forme en barrette (8a) formant plan d'appui et de roulement en étant sensiblement incliné vers l'avant avec une partie en
20 forme de bec (8b) et de retenue, et autorisant le positionnement de l'appendice (19a) formé en débordement de l'embout (19) disposé dans le mandrin (20) de la bobine (B).

25 -5- Dispositif, selon l'une quelconque des revendications 3 et 4, **caractérisé en ce que** le flasque (6) comprend dans le prolongement du premier moyen (8) en arrière le second moyen (9) qui sert à la réception de la bobine à partir de son embout,

et en ce que le second moyen (9) a une configuration profilée en U dont l'ouverture (9a) se trouve dans le prolongement du premier moyen,
et en ce que la profondeur de cette partie en U est établie de telle sorte que la bobine soit parfaitement horizontale en phase d'utilisation.

5

-6- Dispositif, selon l'une quelconque des revendications 3, 4 et 5, **caractérisé en ce que** le flasque (6) comprend un troisième moyen (10) disposé côté extérieur du flasque et susceptible de coopérer avec la paroi latérale du couvercle lors de son relèvement,

10 **et en ce que** ce troisième moyen (10) est établi sous la forme d'une patte flexible dont l'extrémité avant (10a) est solidarisée au flasque (6) par tous moyens de liaison et elle présente ainsi une branche (10b) s'écartant vers l'extérieur par rapport à la paroi en regard du flasque en venant en débordement du plan défini par la paroi latérale du carter,

15 **et en ce que** cette patte (10) présente à son extrémité libre un bossage (10c) orienté côté flasque (6) qui constitue le support d'un ressort (11) de rappel monté, par sa première extrémité (11a), sur le bossage et dont l'autre extrémité (11b) est centrée et fixée sur un disque (12) disposé sur le flasque (6).

20

-7- Dispositif, selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, **caractérisé en ce que** sur le flasque (5) support du tambour, disposé sous-jacent au flasque (7) porte-bobine, est disposée une plaque horizontale (13) solidarisée audit flasque, et se situant dans un plan en dessous du moyen (8) disposé sur le flasque (6),

25

et en ce que cette plaque horizontale (13) a pour fonction de servir d'appui à la bobine de matériau en phase de pré-chargement.

-8- Dispositif, selon la revendication 7, **caractérisé en ce que** le flasque (7) droit est agencé dans sa partie supérieure pour recevoir de manière connue un embout (14) à tête conique (14a) susceptible de s'engager et s'ajuster dans le mandrin de la bobine,

5 **et en ce que** cet embout (14) est fixé sur le flasque (7) tout en étant libre en rotation pour tourner lors du dévidage de la bobine,

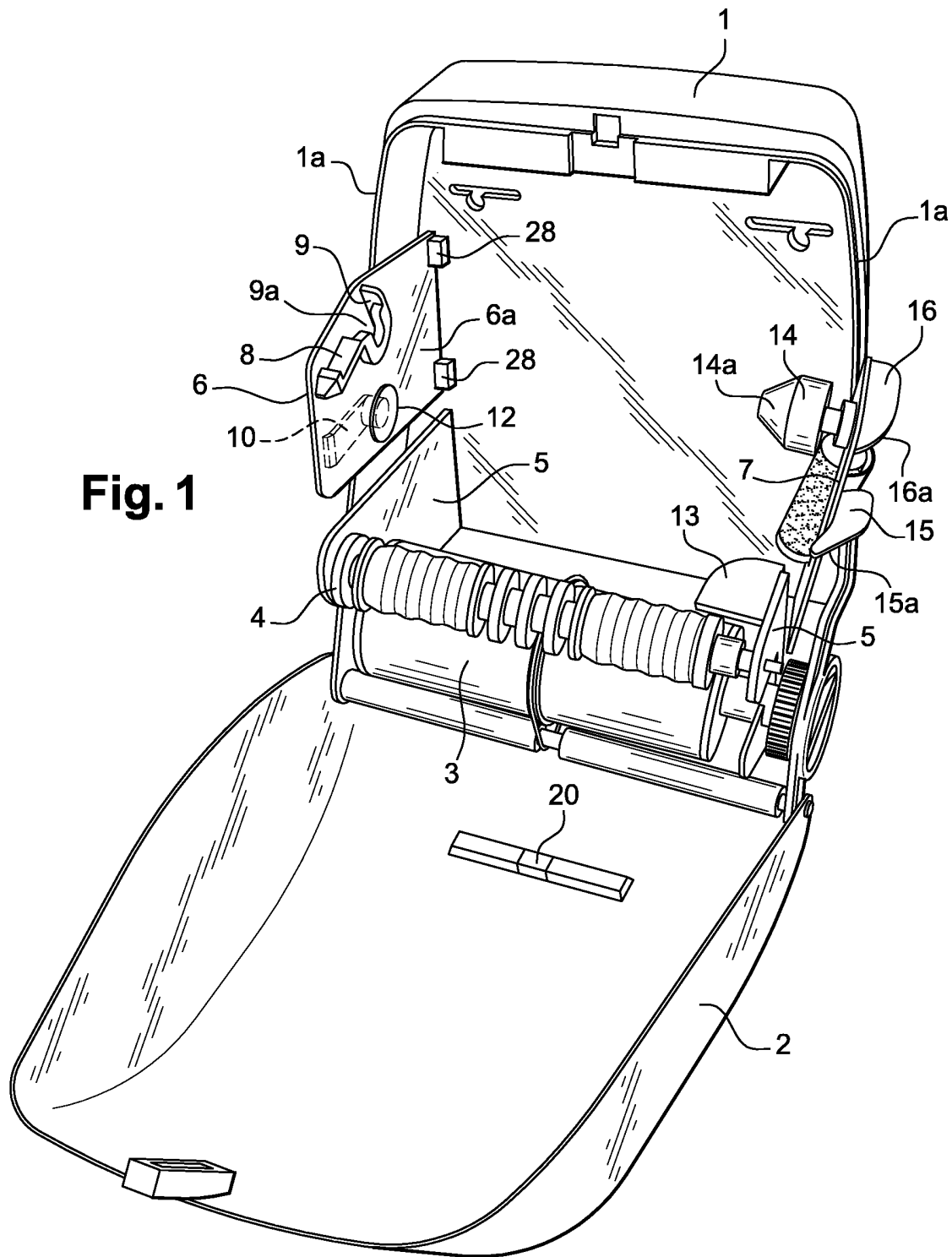
et en ce que le flasque (7) est agencé sur son côté extérieur (7a) avec, au moins une, et de préférence deux pattes (15 – 16) profilées parallèles venant en débordement avant et présentant un profil extérieur curviligne (15a – 16a) formant rampes.

10

-9- Dispositif, selon la revendication 8, **caractérisé en ce que** le flasque (7) permet la fixation d'un ressort de rappel (17) sous forme d'un ressort dont une extrémité (17a) est solidaire du flasque et l'autre (17b) de la paroi en regard du carter,

15 **et en ce que,** en situation de détente du ressort (17), le flasque (7) est basculé vers l'extérieur en débordement du carter, et ce lorsque le couvercle est abaissé.

Fig. 1



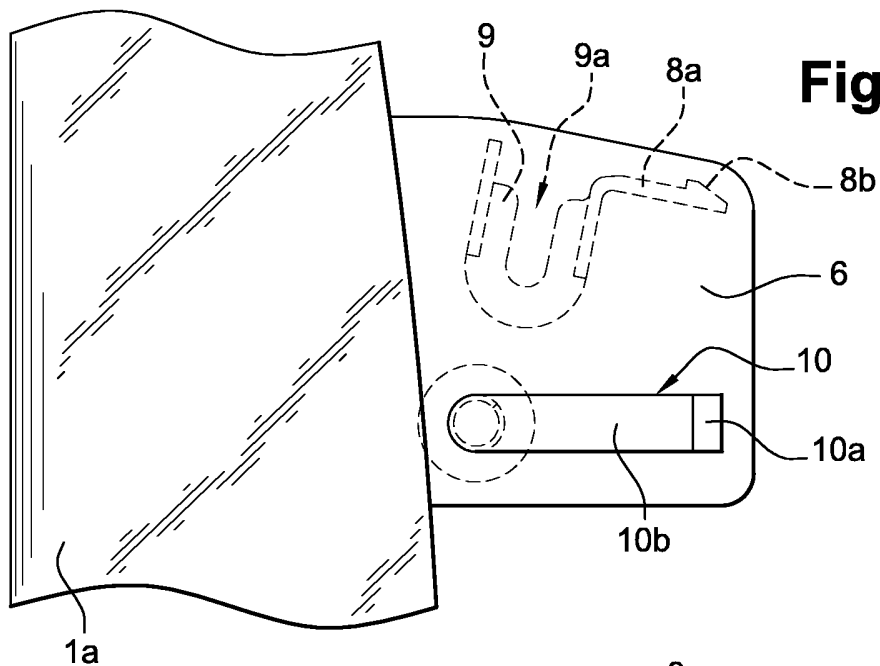


Fig. 2

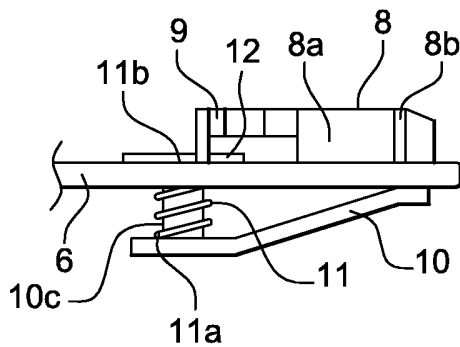


Fig. 3

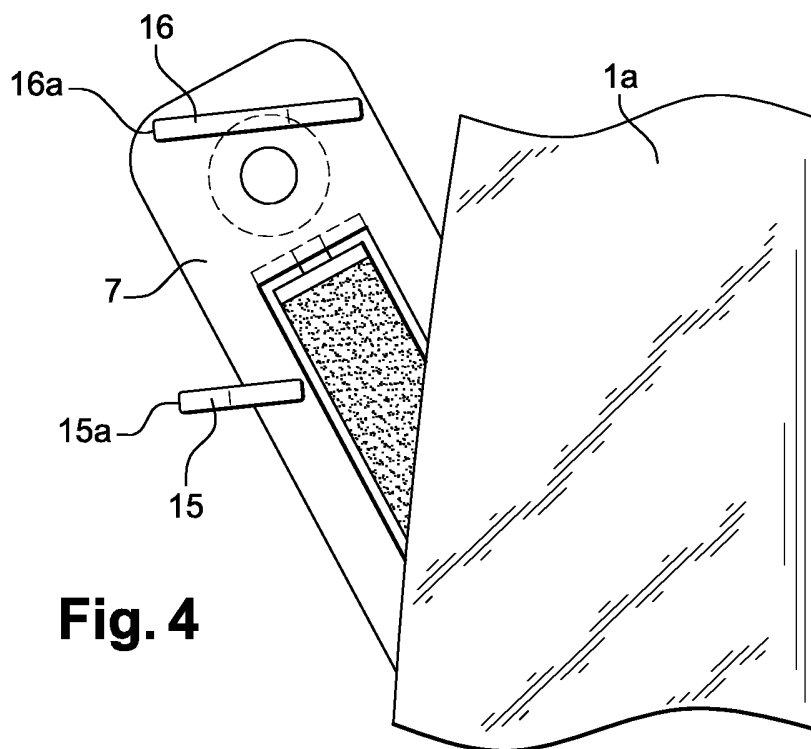


Fig. 4

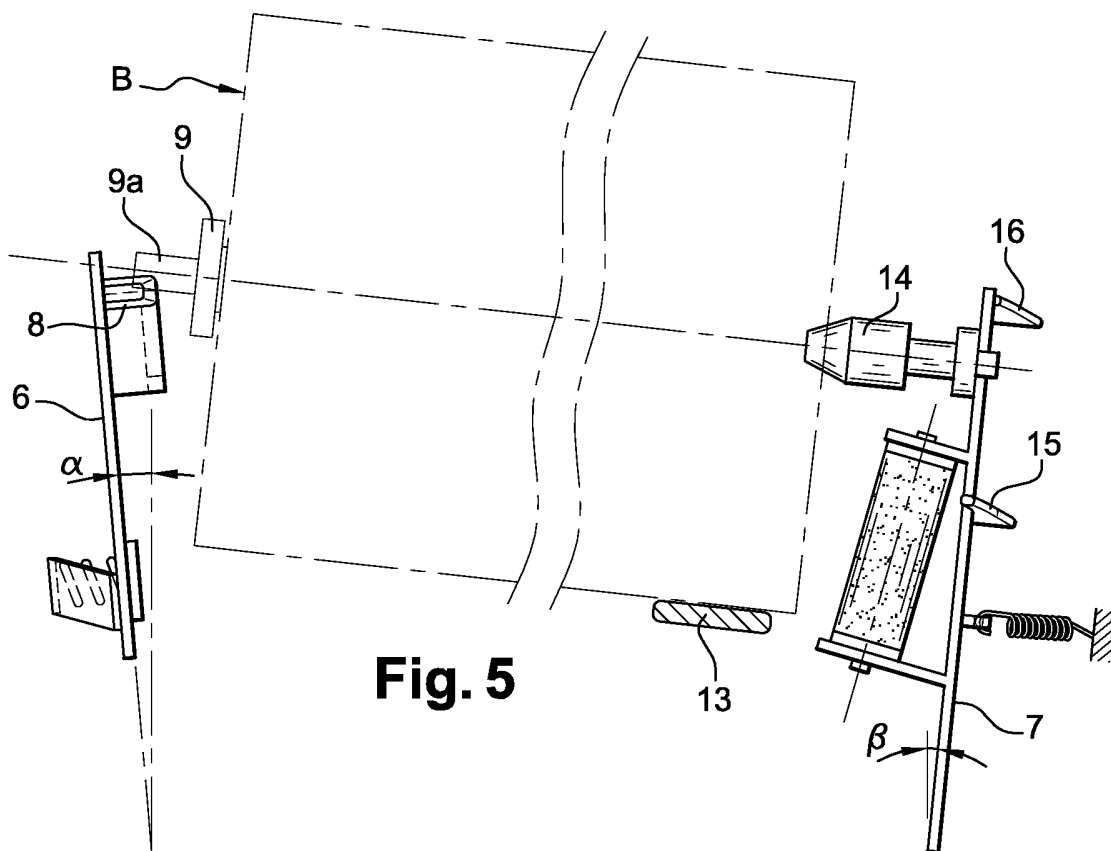


Fig. 5

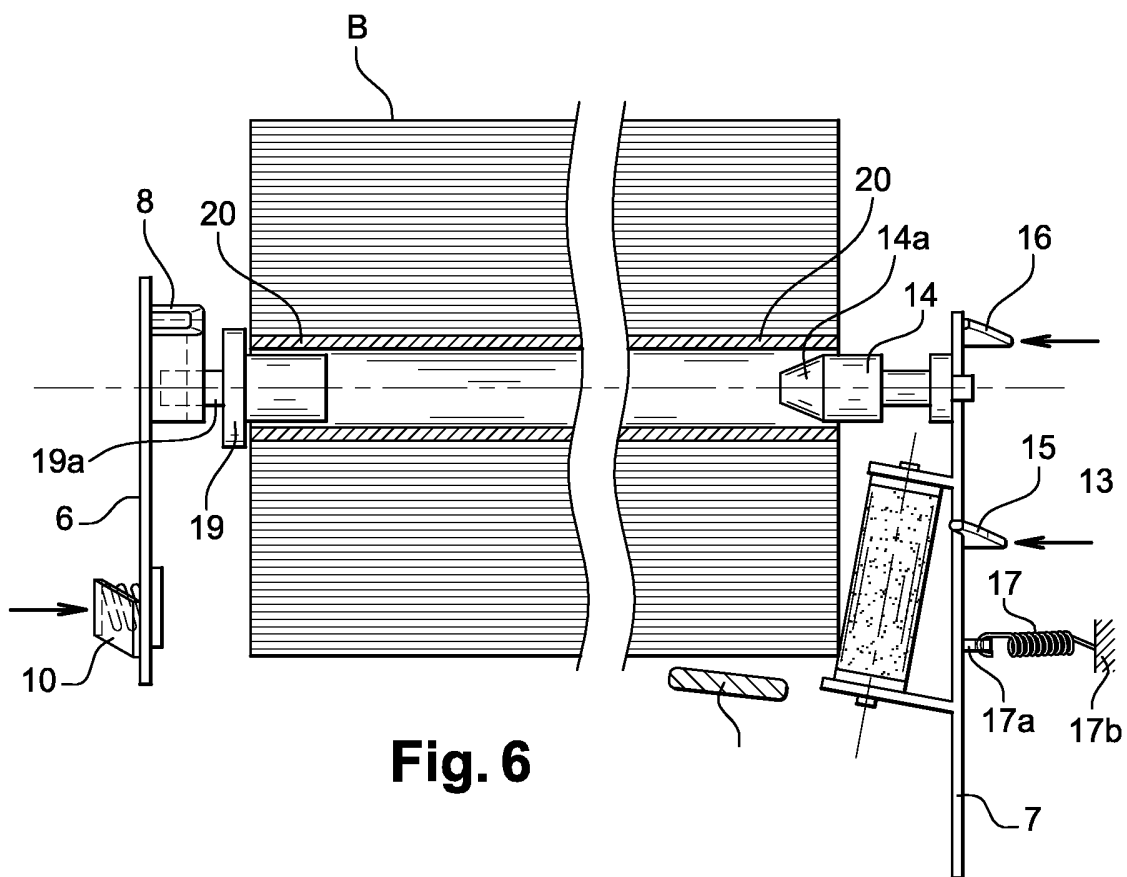


Fig. 6

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No
PCT/FR2005/050509

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER A47K10/36				
According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC				
B. FIELDS SEARCHED				
Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols) A47K				
Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched				
Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used) EPO-Internal				
C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT				
Category °	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.		
A	FR 2 731 608 A (GRANGER MAURICE) 20 September 1996 (1996-09-20) page 10, line 2 - page 13, line 29; figures 1-6	1-3		
A	WO 95/23677 A (SCOTT PAPER COMPANY) 8 September 1995 (1995-09-08) page 5, line 23 - page 6, line 2; figures 1-4	1, 3, 6, 8		
A	FR 2 828 083 A (GRANGER MAURICE) 7 February 2003 (2003-02-07) page 3, line 22 - page 4, line 27; figures 2, 3	1, 8, 9		
<input type="checkbox"/> Further documents are listed in the continuation of box C.				
<input checked="" type="checkbox"/> Patent family members are listed in annex.				
° Special categories of cited documents :				
<table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top; padding: 5px;"> *A* document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance *E* earlier document but published on or after the international filing date *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top; padding: 5px;"> *T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. *&* document member of the same patent family </td> </tr> </table>			*A* document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance *E* earlier document but published on or after the international filing date *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed	*T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. *&* document member of the same patent family
A document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance *E* earlier document but published on or after the international filing date *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed	*T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. *&* document member of the same patent family			
Date of the actual completion of the international search	Date of mailing of the international search report			
17 November 2005	29/11/2005			
Name and mailing address of the ISA European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer Fajarnés Jessen, A			

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International Application No

PCT/FR2005/050509

Patent document cited in search report		Publication date	Patent family member(s)	Publication date
FR 2731608	A	20-09-1996	AT 176584 T	15-02-1999
			AU 695725 B2	20-08-1998
			AU 4883596 A	02-10-1996
			BR 9607207 A	11-11-1997
			CA 2215450 A1	19-09-1996
			DE 69601529 D1	25-03-1999
			DE 69601529 T2	17-06-1999
			DK 814695 T3	20-09-1999
			EP 0814695 A1	07-01-1998
			ES 2128836 T3	16-05-1999
			WO 9628080 A1	19-09-1996
			GR 3029674 T3	30-06-1999
			JP 11501548 T	09-02-1999
			US 5915645 A	29-06-1999
ZA 9601900 A	12-09-1996			
WO 9523677	A	08-09-1995	AU 691892 B2	28-05-1998
			AU 1973695 A	18-09-1995
			CA 2184630 A1	08-09-1995
			DE 69520046 D1	08-03-2001
			DE 69520046 T2	23-08-2001
			EP 0789642 A1	20-08-1997
			ES 2153476 T3	01-03-2001
			JP 10500068 T	06-01-1998
			US 6079305 A	27-06-2000
FR 2828083	A	07-02-2003	CA 2391658 A1	31-01-2003
			EP 1281343 A1	05-02-2003
			US 2003025030 A1	06-02-2003

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande Internationale No
PCT/FR2005/050509

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE A47K10/36		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) A47K		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal		
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	FR 2 731 608 A (GRANGER MAURICE) 20 septembre 1996 (1996-09-20) page 10, ligne 2 - page 13, ligne 29; figures 1-6	1-3
A	WO 95/23677 A (SCOTT PAPER COMPANY) 8 septembre 1995 (1995-09-08) page 5, ligne 23 - page 6, ligne 2; figures 1-4	1, 3, 6, 8
A	FR 2 828 083 A (GRANGER MAURICE) 7 février 2003 (2003-02-07) page 3, ligne 22 - page 4, ligne 27; figures 2, 3	1, 8, 9
<input type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents <input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe		
° Catégories spéciales de documents cités:		
A document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent *E* document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date *L* document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) *O* document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens *P* document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée *T* document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention *X* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément *Y* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier *&* document qui fait partie de la même famille de brevets		
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 17 novembre 2005		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 29/11/2005
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé Fajarnés Jessen, A

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale No

PCT/FR2005/050509

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2731608	A	20-09-1996	AT 176584 T	15-02-1999
			AU 695725 B2	20-08-1998
			AU 4883596 A	02-10-1996
			BR 9607207 A	11-11-1997
			CA 2215450 A1	19-09-1996
			DE 69601529 D1	25-03-1999
			DE 69601529 T2	17-06-1999
			DK 814695 T3	20-09-1999
			EP 0814695 A1	07-01-1998
			ES 2128836 T3	16-05-1999
			WO 9628080 A1	19-09-1996
			GR 3029674 T3	30-06-1999
			JP 11501548 T	09-02-1999
			US 5915645 A	29-06-1999
			ZA 9601900 A	12-09-1996
WO 9523677	A	08-09-1995	AU 691892 B2	28-05-1998
			AU 1973695 A	18-09-1995
			CA 2184630 A1	08-09-1995
			DE 69520046 D1	08-03-2001
			DE 69520046 T2	23-08-2001
			EP 0789642 A1	20-08-1997
			ES 2153476 T3	01-03-2001
			JP 10500068 T	06-01-1998
			US 6079305 A	27-06-2000
FR 2828083	A	07-02-2003	CA 2391658 A1	31-01-2003
			EP 1281343 A1	05-02-2003
			US 2003025030 A1	06-02-2003